

Présentation du Plan Régional de Continuité de l'Activité en cas de pandémie de grippe A

Cohérence niveaux d'alerte de l'OMS / mesures internes du PCA

Situation 4A



Fonctionnement normal de l'Institution

Cas humains groupés à l'étranger, limités et localisés

Situation 4B



Fonctionnement normal de l'Institution –
fermeture des lycées

OU



Fonctionnement partiel de l'Institution –
fermeture des lycées –
Fonctionnement partiel du TER

Cas humains groupés en France, limités et localisés

Situation 5A



Fonctionnement normal de l'Institution

larges foyers de cas groupés non maîtrisés à l'étranger

Situation 5B

Situation 6



Fonctionnement partiel de l'Institution –
fermeture des lycées –
Fonctionnement partiel du TER

OU



Fermeture totale de l'Institution

larges foyers de cas groupés non maîtrisés en France, démarrage de la pandémie en France

Situation 7



Reprise de l'activité partielle puis normale
en fonction du retour des agents

Sortie de crise pandémique

28/08/2009

DPO - pôle consultance

Grippe H1N1: Plan de Continuité de l'Activité

L'Institution se prépare à ce risque par l'élaboration de son PCA

- Un Plan de continuité de l'Activité, c'est quoi?
- Un dispositif qui répertorie les mesures nécessaires pour assurer la continuité du service public c'est-à-dire permettre la poursuite des missions essentielles de l'Institution pendant une période de pandémie tout en conciliant la protection de la santé du personnel.
- L'élaboration du PCA requiert de mener une réflexion à partir d'hypothèses de travail réalistes, à savoir un taux moyen d'absentéisme de 25 à 40% de l'effectif.
- Une part importante du plan doit être consacrée aux mesures de protection de la santé des personnels.

OBJECTIF: être opérationnel en sept/octobre (avant l'épidémie de grippe hivernale)

Projet Plan de Continuité de l'Activité

L'Institution se prépare à ce risque

- **Méthodologie suivie:**
- Un examen des conséquences vraisemblables de la pandémie sur l'activité habituelle et l'identification et la hiérarchisation des missions devant être assurées en toute circonstance, de celles pouvant être interrompues pendant 1 à 2 semaines et de celles pouvant l'être pendant 8 à 12 semaines a été réalisée.
- Un 1^{er} état des lieux auprès des directeurs a été réalisé en avril 2008 à l'aide d'un questionnaire afin d'identifier les activités et missions vitales de chaque direction en vue de garantir un fonctionnement minimal de l'Institution.
- Un groupe de travail Grippe A Prévention a été relancé début 2009 afin d'élaborer le plan de continuité de l'activité régionale.
- Une analyse des compétences indispensables a été réalisée.
- Une évaluation des ressources nécessaires à la continuité des activités vitales a été réalisée (moyens humains, matériels...)
- L'identification des agents « mobilisables » en fonction des compétences vitales nécessaires et en fonction des situations personnelles des agents va être réalisée début septembre.

Mesures prévues du PCA: en matière d'organisation

- **Conformément au plan national de prévention et de lutte « Pandémie grippale », le PCA prévoit le fonctionnement de l'Institution en mode dégradé selon 2 scénarios :**
- **1^{er} SCENARIO:** correspond à un fonctionnement minimal de l'Institution en mode dégradé: l'Institution est fermée, les instances politiques ne fonctionnent pas et les lycées sont fermés:
 - Dans ce scénario, il est prévu de mobiliser au maximum 180 agents régionaux afin de garantir un maintien minimum de l'activité régionale:
 - Les activités ne pouvant pas être interrompues: Sécurité du bâtiment, exécution budgétaire et dette, capacité de mandatement, paye, médecine du travail, courrier, accueil téléphonique, fonctionnement minimum des ports...
 - Les activités qui sont interrompues: le fonctionnement des lycées, les activités culturelles, d'évènementiel et du Nouveau Siècle...
 - Les autres activités seront fortement réduites (TER...)
 - Au niveau des lycées, il est prévu de maintenir 3 agents TOS par lycée (soit 600 agents)
- **2^{ème} SCENARIO:** correspond à un fonctionnement partiel de l'Institution en mode dégradé: l'activité régionale se poursuit, les instances politiques fonctionnent, les lycées restent fermés. La plupart des services fonctionnent à minima pour garantir le maintien de l'activité
 - Dans ce scénario, il est prévu de mobiliser au maximum 300 agents régionaux afin de garantir une reprise partielle de l'activité régionale: (encadrants + chargés de mission)
 - Au niveau des lycées, il est prévu de maintenir 3 agents TOS par lycée (soit 600 agents)

Mesures prévues du PCA: en matière de moyens techniques

- Mise en place d'un numéro vert de crise pour les agents.
- Organisation d'une salle de crise sécurisée (R+1 Bât Nord) équipée d'une station de visio-conférence.
- Développement des accès au clic à distance à partir d'un ordinateur personnel externe pour tous les agents régionaux.
- Accès à la messagerie (webmail) depuis un ordinateur personnel externe pour les 154 encadrants.
- Attribution de téléphones portables aux Chefs de service (coût estimé à 37 000 euros HT par an)
- Avenants aux marchés avec les prestataires concernés pour le nettoyage des locaux et récupération des déchets contaminés

Mesures prévues du PCA: en matière d'hygiène et de sécurité

Acquisition de masques et d'équipement de protection:

- 144 000 masques FFP2 et 96 000 masques chirurgicaux
- 550 l de solution hydroalcoolique
- 150 distributeurs de papier pour l'essuyage des mains
- Lingettes pour le nettoyage des locaux (bureaux, poignées de portes, boutons ascenseurs...)
- 200 poubelles à pédales et sacs poubelles spécifiques pour les déchets contaminés (masques, mouchoirs...)
- 5 appareils pour désinfecter les bureaux ont été acquis par l'Institution.

Procédure de détection des malades:

- les agents qui ont des symptômes grippaux devront contacter le service médical si ils sont sur le lieu de travail ou leur médecin traitant si ils ne sont pas sur leur lieu de travail puis en informer la DRH.
- Le service médical prévoit un espace pour l'isolement des agents malades.

Mesures prévues du PCA: en matière de communication auprès des agents régionaux

- Un affichage des consignes relatives au lavage des mains depuis mi-août 2009.
- Un document d'information sur la grippe A est prêt à être diffusé par courrier à l'ensemble des agents régionaux.
- Une rubrique d'« info-grippe » est déjà disponible sur le clic.
- Une sensibilisation sur le port des masques et des mesures d'hygiène sera réalisée.
- D'autres supports de communication relatifs aux consignes d'hygiène à suivre sont en cours d'élaboration et seront affichés dans les locaux (évitement des contacts physiques, des déchets contaminés)